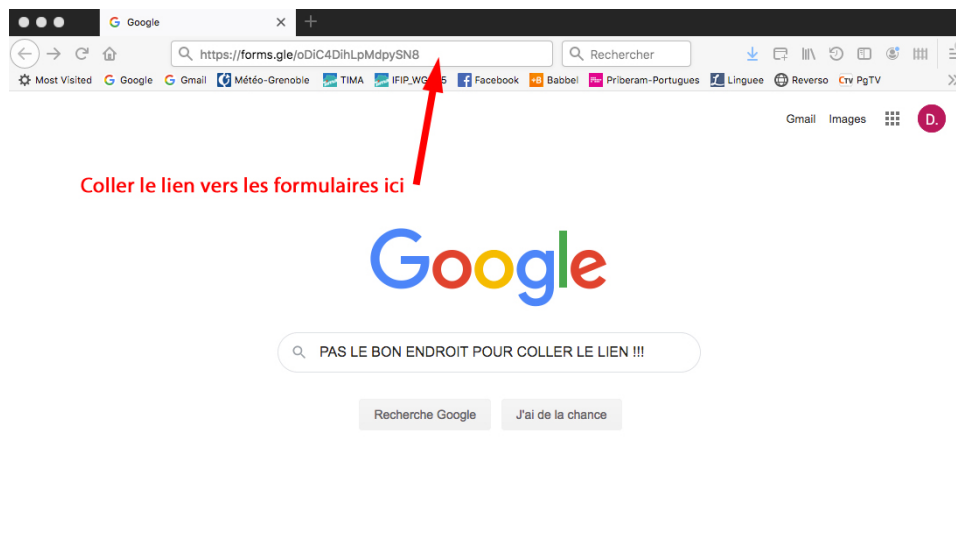


## Processus de remise de livre par un auteur UIAD

### L'auteur écrit un livre

Le fait imprimer et relier (ni anneau ni spirale) avec ou sans numéro ISBN.

Remplit la fiche auteur (dans le cas de plusieurs auteurs, respecter les indications de la charte), accessible par le lien : <https://forms.gle/QceNLfDz4DGmc99T6>



Remplit une fiche livre pour chaque livre dont il est auteur, accessible par le lien : <https://forms.gle/oDiC4DihLpMdpvSN8>

Envoie un mail à l'adresse [auteursuiad@gmail.com](mailto:auteursuiad@gmail.com) pour avertir qu'une fiche auteur et une ou plusieurs fiches livre ont été déposées. Cette adresse mail est dépouillée par le comité « découverte des auteurs à l'UIAD ».

Le comité vérifie que l'auteur est inscrit à l'UIAD.

Le comité récupère ces fiches et vérifie que ces fiches sont complètes et conformes à la charte.

Le comité avertit l'auteur et le CDM que l'auteur peut apporter l'écrit au CDM.

L'auteur apporte son écrit au CDM (le mercredi exclusivement) et le remet à la personne responsable.

Le CDM l'enregistre et met, si nécessaire, le tampon « tous droits réservés ».

Le CDM informe le comité qu'il a reçu le document.

A réception de l'écrit, un membre du comité insère les fiches auteur et livre dans le répertoire (3 répertoires « papier » (un au CDM, un à l'accueil Belmont, un à l'accueil Gambetta) et un répertoire numérique mis sur le blog UIAD)

Le CDM équipe le livre pour l'emprunt.